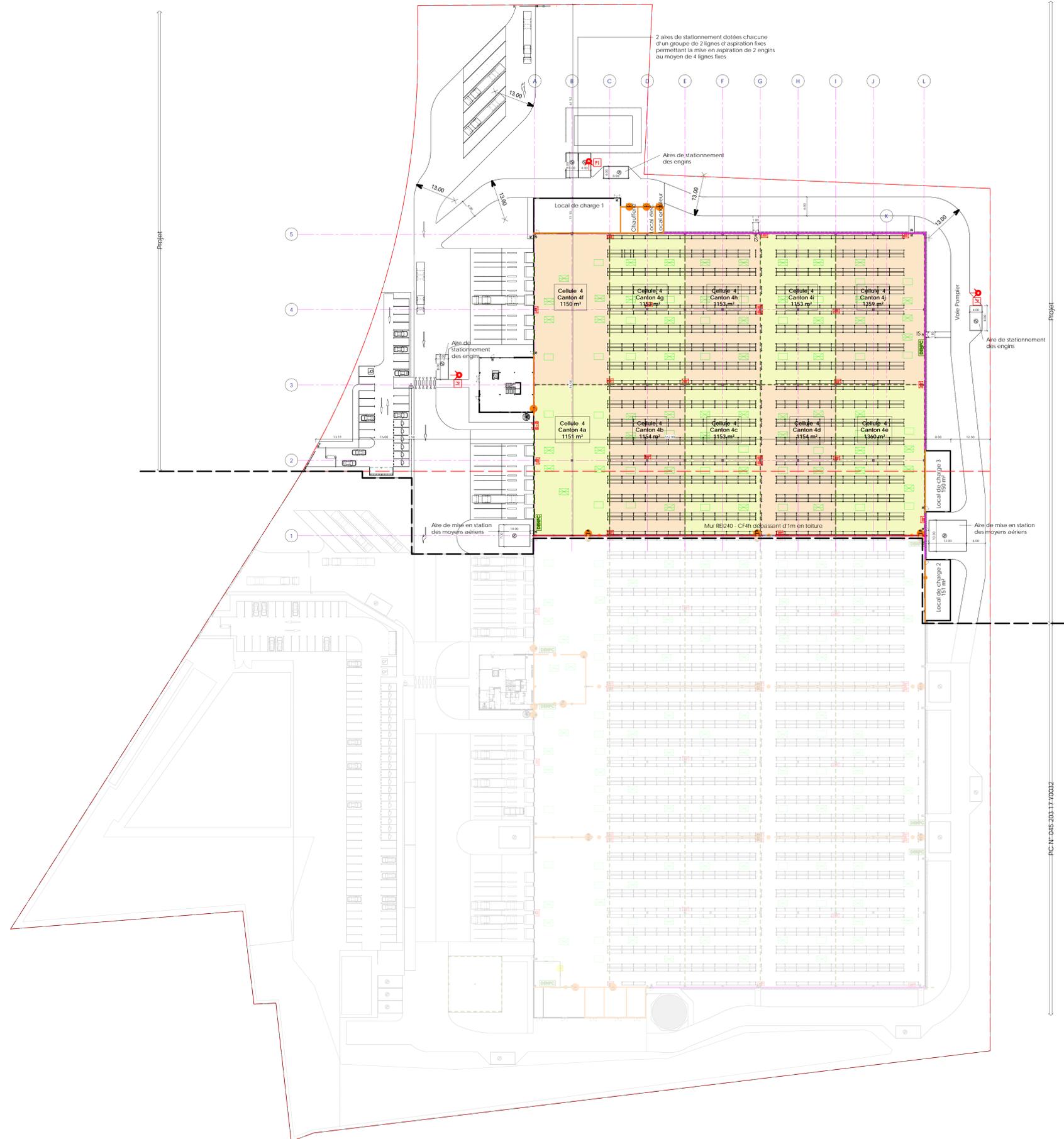


LEGENDE DE SECURITE INCENDIE

- Mur coupe-feu REI 240
- Mur coupe-feu REI 120
- Ecran thermique REI 120
- - - Limite de cantons de désenfumage
Surface < 1650 m² sg - L. max. < 60 m
-  Poste de contrôle sprinkler / Poste RIA/ Issue de secours
-  Lanterneaux fixe d'éclairage naturel entrepôt.
Dimensions 200 x 300 sg
-  Lanterneaux de désenfumage.
Dimensions 200 x 300 sg - SUE 4.62 m²
-  Dispositif d'évacuation naturelle des fumées et chaleur.
Commande d'ouverture et fermeture lanterneaux de désenfumage par commandes à cartouches CO2.

LEGENDE DES PORTES PIETONS COUPE-FEU

-  PORTE CF 1h - EI 60
-  PORTE CF 2h - EI 120



Propriété intellectuelle.
L'article 1111 du Code de Propriété Intellectuelle ainsi que par l'architecte - avant son fait ou de son fait de la création, d'un droit de propriété intellectuelle exclusif et opposable à tous - qui comporte « des attributs d'ordre patrimonial » à l'article 1102 du Code de Commerce, lequel que « le nom de l'architecte auteur du projet architectural d'un bâtiment et la date d'achèvement des travaux sont apposés sur l'une de ses façades extérieures ».

Responsabilité de l'architecte.
La responsabilité de l'architecte ne peut être recherchée que dans les limites de la mission que le maître d'ouvrage, choisi de lui confier.

Dossier de demande d'autorisation d'urbanisme.
Les documents plans et pièces écrites classés dans le cadre d'un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir, permis d'aménager...) ne sont dans ce cadre réglementaire et ne sauraient engager la responsabilité de l'architecte par l'utilisation qu'en font les services pour quelque raison que ce soit.

Dossier de permis d'office et marchés de travaux.
Les documents plans et pièces écrites établis dans le cadre de dossier d'appel d'offre ou marchés de travaux ne sont dans ce cadre et ne sont fournis qu'à titre indicatif. Ils ne sauraient engager ou servir de preuve pour les maîtres d'ouvrage d'exécution et approuvés ou basés de confiance à la charge de l'entrepreneur dans le cadre de son marché. Il appartient à l'entrepreneur en charge de l'exécution de son marché d'informer le maître d'ouvrage et l'architecte de toutes contradictions éventuelles dans les pièces écrites, qu'il soit soumis, ou modifications qui s'avèreraient selon être nécessaires à la parfaite exécution des ouvrages et équipements dans le respect des réseaux existants en vigueur.

MEUNG-SUR-LOIRE
Construction d'une plate-forme logistique
Extension
9ème Avenue - Parc Synergie Val de Loire 45130 MEUNG-SUR-LOIRE



DEMANDEUR:
 ARGAN FONCIERE
21, RUE BERNY
92220 NEUILLY-SUR-SEINE
T: 01 47 47 05 46

ARCHITECTE:
 A26 GL
A26-GL
165 Bis, RUE DE VAUGIRARD
75015 - PARIS
T: 09 70 75 52 80

BUREAU COPIE:
 VIRITAS Rhone-Alpes Auvergne
16, chemin du Jubin
BP 26 - 69711 DAMOUILLY
T: 04 72 29 70 70

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE
PLAN RdC - SECURITE INCENDIE

ECHELLE: 1 : 500 DATE: 30/07/2020 FORMAT: A0 **PC ANX 01**

1708_A26_ARC_PC_PLN_0_A

PC-11-CMS-2021-17-10032